

Conseil municipal du 22 juin 2020

Compte-rendu sommaire

Le vingt-deux juin deux mil vingt à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Guy LECOURT, Maire.

Présents : LECOURT Guy, MATHIEU Didier, BAUDESSON Hélène, BERNIER Didier, TATIN Nathalie, NOUGAYREDE Lina, DRAPIER Valère, WALTER Marc, ADAM Isabelle, GUILLAUME Agnès, RAFFATIN Florian, GARÇON Emilie, PANTHOU Bertrand, DA SILVA Anne-Claire

Secrétaire de séance : MATHIEU Didier

Le Conseil municipal a :

1. Approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente (25 mai 2020)
2. Élu, à l'unanimité, Monsieur BERNIER et Madame TATIN délégués titulaire au SICTOM et Monsieur WALTER et Madame GUILLAUME délégués suppléants
3. Élu, à l'unanimité, Monsieur BERNIER et Monsieur DRAPIER délégués titulaire au SEASY et Monsieur RAFFATIN et Madame TATIN délégués suppléants
4. Élu, à l'unanimité, Madame TATIN déléguée titulaire au SM3R
5. Élu, à l'unanimité, Madame ADAM déléguée titulaire et Madame GARÇON déléguée suppléante à la Mission Locale de Rambouillet
6. Désigné, à l'unanimité, Monsieur LECOURT correspondant défense
7. Désigné, à l'unanimité, Madame TATIN correspondant sécurité routière
8. Désigné, à l'unanimité, 24 personnes, imposées aux taxes locales, pour former la Commission Communale des Impôts Directs
9. Élu, à l'unanimité, Messieurs MATHIEU et BERNIER et Madame TATIN membres titulaires et Madame BAUDESSON et Messieurs WALTER et PANTHOU membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres
10. Décidé, à l'unanimité, la cession en l'état et après division parcellaire, du lot A de la parcelle C n°160 d'une contenance de 516 m² au prix de 150 000 € à Monsieur TERRIER Christophe et Mme GANGLOFF Virginie
11. Décidé, à l'unanimité, la mise à disposition du local arbitre à l'association Football Loisir de Gazeran moyennant une redevance annuelle de 500 €
12. Approuvé, à l'unanimité, les modalités des avenants n°1 au lot 4 et lot 9, dans le cadre de la création du nouvel espace de services publics comme suit :
Lot 4 – Étanchéité-Toiture Terrasse avenant de – 2401.39 €
Lot 9 – Electricité-VMC avenant de + 4 162.80 €
13. Décidé, à l'unanimité, Mme JEANNOT Véronique, coordonnateur d'enquête dans le cadre du recensement de la population du 21 janvier au 20 février 2021
14. Décidé, à l'unanimité, la mise en place d'un tarif de délivrance de copie de document administratif à hauteur de 0.18 € la photocopie

15. Décidé de maintenir, à l'unanimité, les taux d'imposition pour l'année 2020 soit 8.78 pour le foncier bâti et 52.69 pour le foncier non bâti
16. Décidé, à l'unanimité, compte tenu de l'organisation scolaire dans le cadre du retour à l'école des élèves, la mise en place les mercredis 24 juin et 1^{er} juillet d'un accueil à la journée des enfants de maternelle et primaire

Fixé, à l'unanimité, les tarifs comme suit

| Quotient familial | Accueil du matin | Accueil de l'après-midi | Accueil à la journée |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------------|-----------------------------|
| De 0 à 700 € | 6.70 € | 8.10 € | 13.50 € |
| de 701 € à 2 000 € | 7.90 € | 9.70 € | 16.00 € |
| de 2 001 € à 3 000 € | 8.60 € | 10.40 € | 17.30 € |
| Plus de 3 000 € | 9.20 € | 11.30 € | 18.70 € |

Monsieur le Maire a rendu compte de ses décisions dans le cadre du droit de préemption urbain

Fin de la séance à 22 h 45